

Une approche spatiale de l'après-Shoah à Paris.

Le cas des quartiers Arts-et-Métiers et Enfants-Rouges, 1944-1946.

Cette communication présente les fondements et les premiers résultats de mon projet de recherche postdoctorale, commencé il y a quelques mois et financé par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS), qui s'intitule « Une approche spatiale de l'après-Shoah à Paris ; le cas des quartiers Arts-et-Métiers et Enfants-Rouges, 1944-1946. » Elle a été présentée oralement lors de Séminaire des boursiers de la FMS le 6 janvier 2022

Introduction et présentation de la recherche

Sarah Vieille et Marjem Stolak sont deux sœurs juives qui habitaient dans le troisième arrondissement de Paris avant, en partie pendant, et après la seconde guerre mondiale, et dont les témoignages sont conservés par l'USC Shoah Foundation. Lorsque l'intervieweur lui demande de décrire son environnement de vie d'avant guerre, Sarah Vieille déclare : « Je [ne] vivais entourée que de Juifs. Dans cette rue [Notre Dame de Nazareth] il y en avait énormément, mon père avait beaucoup d'amis, ils sortaient ensemble. [...] Dans cette rue, il y avait plusieurs épiceries juives, c'était kasher. »¹ Cette citation contraste fortement avec la manière dont sa sœur, Marjem Stolak, décrit ces mêmes quartiers après la guerre, une fois revenue à Paris. Dans son entretien, elle explique que l'appartement et l'atelier de son père ont été spoliés, que la majorité de leur amis ne sont plus là, et que sa famille est une des rares familles juives du quartier à ne pas avoir disparu.²

La juxtaposition d'extraits des témoignages de Marjem Stolak et Sarah Vieille illustre bien la problématique, intrinsèquement géographique, qui sous-tend mes recherches. En effet, on retrouve à travers ces deux témoignages l'idée qu'il existait à Paris des espaces avec une population juive et une vie juive importante avant la Shoah qui auraient quasi-totalement disparus sous l'effet des persécutions et des déportations. Il convient ainsi de se poser la question de la réalité de cette transformation spatiale et démographique, à priori radicale, et ce notamment au vu des taux de survie relativement élevés de la population juive de France dans le contexte de la Shoah, puisqu'environ 75% des Juifs de France ont échappé au génocide.

¹ USC Shoah Foundation Visual History Archive, interview 26193, Sarah Vieille, 17 février 1997.

² USC Shoah Foundation Visual History Archive, interview 28539, Marjem Stolak, 16 avril 1997.

Les questions traitant des dimensions spatiales de la Shoah et de la persécution des Juifs d'Europe font l'objet d'un nombre croissant d'études depuis les deux dernières décennies, menées par des géographes et d'autres acteurs du tournant spatial, ou « *spatial turn* » (voir notamment : Knowles, Giordano et Cole, 2014 ; Giaccaria et Minca, 2016 ; Aleksiu et Kubátová, 2021). Dans l'introduction de son ouvrage « Holocaust Landscape », Tim Cole (2016, p. 5) résume à grand trait le consensus qui ressort de ces études : « La Shoah n'a pas seulement été quelque-chose qui s'est déroulé à des moments spécifiques et en des lieux spécifiques. Elle a aussi été un événement producteur de lieux et d'espaces [*place making-event*] qui a créé de nouveaux lieux [...] et a transformé des espaces plus connus et familiers ». Dans le cadre de mes travaux sur les dimensions spatiales de la persécution des Juifs à Paris lors de l'Occupation et sur ses conséquences après la libération, c'est particulièrement cette dernière partie qui m'intéresse : le processus de transformation des espaces de vie des victimes, en l'occurrence de l'espace urbain parisien, et, plus particulièrement en ce qui concerne la présente recherche, son prolongement et ses effets après l'arrêt des persécutions. Ces questionnements sont d'autant plus pertinents qu'ils constituent un angle mort de la recherche géographique sur la Shoah. En effet, les travaux des tenants du tournant spatial de l'histoire de la Shoah se sont essentiellement concentrés sur les lieux emblématiques du génocide des Juifs d'Europe (camps, ghettos...) alors qu'ils se sont peu intéressés aux espaces de vie quotidienne des Juifs et que leurs analyses s'étendent rarement à la période de l'après-guerre.³ Pourtant, si l'extermination des Juifs d'Europe a donné lieu à des transformations géographiques majeures, il paraît nécessaire d'étudier les manières dont ces transformations perdurent, évoluent ou se résorbent, et d'examiner comment les populations juives survivantes réinvestissent leurs espaces de vie après l'arrêt des persécutions dans la foulée de la chute du régime Nazi et de ses alliés. Ce projet de recherche a donc pour ambition d'étudier la (ré)habitation de l'espace urbain parisien par les populations juives après la libération, la cohabitation avec les habitants non-juifs, ainsi que, pour les familles juives qui étaient parties, qui ont survécu et qui choisissent de revenir, le retour chez eux, dans leurs quartiers et leurs logements.

Les travaux concernant la situation des Juifs en France dans l'immédiat après-guerre ont montrés que, à l'automne 1944, l'une des priorités pour les Juifs est bien souvent de rentrer

³ Le récent dossier du numéro 62 de la revue *Histoire Urbaine*, intitulé « Persécution des juifs et espace urbain Paris 1940-1946 », dirigé par Isabelle Backouche, Sarah Gensburger et Eric Le Bourhis, constitue à cet égard une exception notable pour les deux points évoqués, dans la mesure où tous les articles du dossier prennent pour cadre la région parisienne ou ses sous-espaces, et où deux articles se concentrent au moins en partie sur l'après-guerre et le « retour » des Juifs dans la capitale.

chez eux, de retrouver les leurs et de revenir à une vie « normale ». Mais le retour s'avère compliqué. Si les lois raciales sont abrogées, l'antisémitisme ne disparaît pas totalement pour autant : les expressions de sentiments anti-juifs perdurent tant au sein de l'opinion publique que dans les administrations (Grynberg 2001; Le Bot 2016). Les logements laissés derrière eux par les Juifs parisiens ont généralement été vidés par les Allemands et réoccupés par d'autres locataires, souvent peu enclins à les restituer (Backouche et Gensburger 2015; Fogg 2017). Sans ressources, de larges pans de la population juive dépendent de l'assistance prodiguée par des œuvres juives. Alors que les familles juives ont été décimées et éparpillées, le retour à une vie normale, chez soi et parmi les siens, se heurte également à la reconstitution difficile des foyers et implique de récupérer les enfants qui avaient été cachés. Dans la foulée de l'enquête de la commission Mattéoli (voir notamment le rapport de Prost, Skoutelsky, et Etienne 2000), plusieurs études se sont penchées sur la question de la restitution des biens juifs spoliés (Andrieu 2007; Laloum 2002; Le Bot 2008; 2016). D'autres monographies portent sur la participation d'organisations juives internationales ou américaines à l'effort d'entraide et de reconstruction (Hobson Faure 2013), sur la place des Juifs dans la reconstruction d'une identité nationale française après la libération (Adler 2003), les préoccupations et priorités de la communauté juive française au sortir de la guerre, notamment concernant la restauration des droits civiques, la réintégration à la communauté française et les restitutions de biens (Mandel 2003), ou encore sur le rôle central de la jeunesse juive dans la reconstitution à la fois des familles juives et d'une identité juive en France après la Shoah (Doron 2015). Ces approches font la part belle aux politiques publiques, aux institutions et aux discours tout en laissant largement de côté l'expérience du quotidien vécue par les populations juives après la libération. Exception notable, le travail de Shannon Fogg (2017) portant sur la restitution des biens juifs à Paris a mis en exergue la place importante que prennent les questions socio-spatiales dans la vie quotidienne des Juifs après la libération.

La recherche présentée dans ce texte vise donc à mettre en lumière les effets à moyen-terme de la persécution des Juifs sur l'espace urbain parisien ordinaire tel que pratiqué au quotidien. Ces travaux se concentrent sur une période allant d'août 1944 à la fin de l'année 1946 et sont basés sur une étude de cas portant sur deux quartiers administratifs du troisième arrondissement, les quartiers Arts-et-Métiers et Enfants-Rouges (AMER). Le choix de ces quartiers résulte de l'existence d'archives uniques concernant leur population juive. Comme

partout dans la capitale, des documents ont été produits au sein du commissariat de quartier⁴ au fur et à mesure de la persécution. Cependant, contrairement aux documents des autres quartiers parisiens, certains de ceux concernant AMER ne furent pas détruits après la guerre et sont aujourd’hui consultables aux Archives de la Préfecture de Police. Au cours de ma thèse, ces archives—des listes de noms et d’adresses des foyers qui se sont déclarés juifs lors du recensement raciale d’octobre 1940, ainsi que des individus juifs qui ont apporté leur poste de radio au commissariat en 1941, de ceux qui y ont retiré leur étoiles jaunes en juin 1942, et de ceux qui ont fait apposer un tampon « Juif » sur leurs cartes d’alimentation en janvier 1943—m’ont permis, une fois croisées avec d’autres archives liées à la persécution, à la spoliation, à l’arrestation et à la déportation des Juifs, de dresser un état des lieux de la population juive d’AMER tout au long de la période de l’Occupation. Mes recherches concernant l’après-guerre peuvent donc prendre appui sur des estimations chiffrées et des listes nominatives de la population juive d’AMER allant du début à la fin de la période de l’Occupation, une situation unique pour des quartiers administratifs parisiens.

Au cours de mes recherches, j’ai pu établir qu’entre octobre 1940 et août 1944, la population juive d’AMER a diminué d’au moins 85% sous l’effet conjugué des arrestations et des fuites. Lors du premier recensement racial, à l’automne 1940, 5600 individus juifs vivaient à AMER au sein de 2150 foyers. Au cours de l’Occupation; environ 1650 d’entre eux ont été arrêtés et déportés, et au moins 3000 autres ont fui ou se sont cachés. À la Libération, moins de 850 juifs, dans 520 foyers, vivaient encore « en plein jour » à AMER, soit moins de 15% de la population juive de 1940.⁵ Face à de tels chiffres, les questions concernant les mois et les années suivant la Libération et l’arrêt des persécutions ne manquent pas :

Combien de Juifs reviennent à AMER ? Qui revient ? Quels sont les impacts sur la vie de quartier et la cohabitation entre Juifs et non-Juifs ? Quelles sont les expériences de voisinages pour la communauté juive d’AMER après la guerre ?

Afin de répondre à ces questions, deux fonds d’archives—le fichier immobilier et les registres des mains courantes du commissariat des quartiers Arts-et-Métiers et Enfants-

⁴ Il n’y a qu’un commissariat commun au deux quartiers étudiés

⁵ Ces chiffres sont obtenus à partir des dernières listes de Juifs nominatives connues pour le quartier d’AMER—celles correspondant à l’apposition des tampons « Juifs » sur les cartes d’alimentation en janvier 1943—puis en soustrayant tout les individus pour lesquelles des informations permettent d’affirmer qu’ils ont quittés le quartier par la suite, soit parce qu’ils ont été déportés, soit parce que leur appartement a été vidé ou réalloués, et que donc ils n’y habitaient plus. Ces chiffres sont donc des estimations maximales : il est probable que certains soit partis sans que leur appartement n’ait été réalloués ou spoliés, ni que leur départ ait fait l’objet de traces dans les archives parvenues jusqu’à moi. Je continue néanmoins de consulter de nouveaux fonds d’archives (e.g. registres des écoles, dossiers de naturalisations) et témoignages qui pourront me permettre d’affiner mes estimations.

Rouges, ont été mobilisés et sont en cours d'analyse. La suite de ce texte présente les premiers résultats obtenus.

Quantifier le retour des populations juives

Tout d'abord, le fichier immobilier⁶ permet de faire l'état des lieux de la population parisienne en 1945, et donc, après croisement avec les listes de Juifs précédemment mentionnées, d'explorer l'évolution de la population juive après la libération. En effet, ce fonds est principalement constitué de documents visant à identifier les locaux parisiens vacants ou sous-occupés, dans un contexte de pénurie des logements. Il contient notamment un recensement de l'ensemble de locaux à vocation d'habitation ou professionnelle réalisé à l'automne 1945. Un dossier existe pour chaque immeuble, et chaque local fait l'objet d'un formulaire détaillant ses caractéristiques et ses occupants. Bien que le fichier ne porte nullement une attention particulière à la population juive, il arrive fréquemment que des mentions relatives à la judéité des occupants actuels ou passés soient présentes (« déportés », « locataire israélite »...). De même, les procédures de récupérations d'appartements spoliés sont parfois relatées aux cours de rapports d'enquêtes joints aux dossiers au fil des années pour déterminer l'occupation suffisante des locaux. En outre, l'identification de résidents juifs qui étaient déjà présents dans le quartier durant l'Occupation, ou tout du moins à ses débuts, peut se faire en croisant systématiquement les données nominatives du fichier avec la base de données que j'ai constituée lors de ma thèse sur la base de documents issus de la persécution raciale (recensements et listes constitués par le commissariat de quartier notamment).

Les premiers résultats—portant sur l'étude de deux rues d'AMER : le boulevard Saint-Martin et la cité Dupetit-Thouars—indiquent que, après une baisse drastique de la population juive pendant l'Occupation (de l'ordre de 85% comme indiqué ci dessus), les 15 mois suivant la Libération voit une ré-augmentation importante du nombre d'habitants juifs dans l'espace étudié (voir tableau en annexe). En effet, sur le boulevard Saint-Martin, le nombre d'individus juifs à la fin de l'année 1945 est équivalent à 68% de ce qu'il était en octobre 1940, alors qu'il n'était que de 11% à la Libération. Pour la cité Dupetit-Thouars, les proportions sont respectivement de 54% (fin 1945) et 20% (Libération). Toutefois, la population juive d'AMER en 1945 n'est pas constituée uniquement par des habitants qui

⁶ Fichier Immobilier, 3966W, archives de Paris

habitaient là avant la guerre et qui reviennent chez eux. En effet, sur le boulevard Saint-Martin, 49 des 131 habitants juifs de 1945 (soit 37%) n'habitaient pas là en 1940. Ces « nouveaux » habitants sont parfois des membres de la familles ou des connaissances qui s'installent dans les appartements des déportés, plus ou moins temporairement. Par exemple, Paul Bigeleigen déclare occuper un appartement « en qualité de beau frère des déportés et pour sauvegarder le domicile des absents et des enfants de [sa] sœur, ayant été spolié [lui] même par la milice, sans appartement à Paris ». D'autres déclarent n'occuper un logement que temporairement, souvent parce qu'ils sont en attente de récupération de leur ancien logement. Juda Wojakoski note ainsi que son « logement [au] 69 rue de la roquette est occupé depuis [s]on départ suite des lois raciales ». Quantifier avec précision le nombre de foyers juifs qui ont déjà récupéré leur logement en 1945 est complexe, du fait de la multiplicité des procédures existantes et donc du nombre d'archives à consulter et à croiser. Néanmoins, un premier traitement concernant 20 appartements de la cité Dupetit-Thouars précédemment occupés par des Juifs et identifiés comme spoliés révèle qu'au moins 4 d'entre eux sont réoccupés par leurs habitants d'origine à la fin de l'année 1945. De plus, outre l'arrivée de nouvelles familles juives dans les quartiers étudiés, les premières analyses démographiques comparant la population juive de 1945 à celle de 1940 mettent en évidence des changements majeurs dans les structures familiales. Après 4 années de persécutions ayant conduit à la séparation de nombreuses familles, les foyers juifs se recomposent. Alors qu'en 1940 les foyers juifs du boulevard Saint-Martin comptaient en moyenne 2,8 membres, ils en comptent 3,6 en 1945. Ainsi, dans cette rue, la disparition des individus déportés, y compris parfois de foyers entiers, est en partie compensée numériquement par l'hébergement par les survivants d'autres membres de la famille (cousins, tantes...) qui ont perdu leur logement et/ou dont les parents, époux ou épouse, ou enfants ont été déportés et assassinés. En outre, l'arrivée de nouveaux couples, notamment du fait de jeunes gens qui se sont vraisemblablement rencontrés après avoir fui Paris, contribue également à l'augmentation du nombre d'individus Juifs dans le quartier.

Ces premiers résultats demandent bien évidemment à être confirmés et affinés au fur et à mesure des recherches. Il suggèrent néanmoins qu'AMER reste un pôle d'attraction pour la population juive après la Libération, aussi bien pour les anciens habitants et leurs familles que pour de nouveaux foyers.

Le retour au prisme des mains courantes

En sus de ces considérations d'ordre démographique, les questions liées à la cohabitation entre les Juifs d'AMER et leurs voisins, Juifs ou non Juifs, après la Libération ont été approchées à travers l'étude des registres de mains courantes du commissariat de quartier d'AMER pour la période allant du 29 août 1944 au 28 juin 1945. Sur la base de comparaisons avec les listes de résidents juifs d'AMER constituées lors de ma thèse et de mentions explicite de la judéité des personnes mentionnées dans les registres, environ 150 cas concernant au moins un individu juif ont été identifiés. Trois grandes tendances se détachent de l'analyse de ces registres.

Tout d'abord, de nombreux cas font état de Juifs venant déclarer la perte, le vol, la confiscation, et même fréquemment la destruction (de leur propre fait) de leurs papiers d'identités durant l'Occupation. Ces déclarations sont intéressantes dans la mesure où elles témoignent simultanément (1) de la fuite et/ou du passage à la clandestinité des populations juives avant la libération et (2) de leur réintégration à la vie publique, de leur sortie de la clandestinité, et du retour dans leur quartier après la Libération. La fuite et/ou le passage à la clandestinité est en effet manifeste pour un certain nombre de déclarations, sur lesquelles on peut lire, par exemple, que les papiers ont été perdus « à Pau en 1942 » ou « en traversant la ligne de démarcation », ou encore qu'un individu a « détruit [sa] carte d'identité française » parce qu'il était « recherché par les Allemand ». Ces archives témoignent ainsi que les stratégies mises en place par les Juifs pour échapper aux persécutions passent par différentes actions illégales et/ou de dissimulation de leur identité. Par opposition, l'existence même de ces déclarations de perte ou de destruction des papiers d'identité dans un commissariat de quartier, vraisemblablement afin de pouvoir faire de nouvelles demande de papiers, témoigne d'un retour à la légalité et à une certaine normalité quelques semaines ou mois seulement après l'arrêt des persécutions.

Deuxièmement, un nombre non négligeable de dépôts de mains courantes rapporte des conflits entre des Juifs et d'autres habitants du quartier, généralement non-Juifs, qu'ils connaissaient avant la guerre et avec qui ils entretenaient des relations cordiales, sinon de confiance. Ces conflits portent typiquement sur des biens matériels remis par les Juifs à leurs voisins, amis, ou concierges avant leur fuite ou leur déportation, lesquels déclarent soit ne pas les avoir reçus, soit ne pas vouloir les rendre aux survivants ou à leur famille. Par exemple, les époux Szeskin avaient confiés des vêtements de fourrure et des bijoux à leur concierge

juste avant leur arrestation pendant la rafle du Vel d'Hiv. A l'automne 44, le fils Szeskin déclare que « Ces objets avaient été laissés en garde aux concierge [par ses parents], à charge pour eux de leur remettre plus tard ou à moi ». Pourtant, alors que les enfants Szeskin, ainsi que leur oncle et leur tante, habitent l'appartement de leur parents déportés et qu'ils côtoient donc la concierge quotidiennement, cette dernière n'a rendu qu'un manteau en mauvais état, a vendu les autres, et nie avoir reçu des bijoux. Elle estime par ailleurs, au moment du dépôt de main courante, « ne plus rien devoir » à la famille Szeskin. Si les registres ne sont le reflet que du moment précis du dépôt de main courante (et parfois brièvement de l'enquête qui suit) il n'est pas difficile d'imaginer qu'une atmosphère délétère s'installe au sein d'immeubles où de tels conflits, basés sur ce que d'aucun peuvent considérer comme des trahisons de la part de personnes en qui une certaine confiance avait été placée, se développent. Outre ces cas particuliers impliquant des ruptures de liens de confiance, les registres de mains courantes font également mention de nombreux autres cas de vols, ou de soupçons de vols, par des voisins ou des concierges, de biens et de meubles laissés chez eux par des Juifs après leur départ ou leur arrestation. Ces situations témoignent elles aussi du développement de relations de voisinage conflictuelles résultant plus ou moins directement des persécutions passées.

Enfin les registres de mains courantes révèlent que d'autres conflits éclatent dans le quartier autour des questions de logement, notamment en ce qui concerne les logements « abandonnés » par leurs occupants juifs au cours de l'Occupation. Si la source ne répertorie pas les procédures administratives ou judiciaires liées aux tentatives de récupération de leur logement par les populations juives du quartier, elle mentionne fréquemment des faits se situant à la marge de ces procédures, voir hors toute procédure légale. Il est ainsi frappant de constater que lorsque les questions liées aux logements juifs spoliés sont mentionnées dans les registres, les habitants qui se sont installés dans ces logements—c'est à dire les bénéficiaires plus ou moins directs de ces spoliations, qui sont, dans les cas relevés, systématiquement non-Juifs—y apparaissent comme victimes. En effet, ce sont souvent eux qui sont à l'origine des dépôts de mains courantes, après que les anciens habitants Juifs aient tenté de pénétrer dans leur ancien appartement. Ainsi, le 27 novembre 1944, un habitant du 65 rue de Saintonge dépose une main courante pour « violation de domicile » après que l'ancien locataire juif du logement qu'il occupe, qui aurait été « expulsés [du logement] ne payant pas leur loyers », a « forcé [s]a porte en sautant la pêne de la serrure ». Le registre fait également mention, pour le même logement, d'une tentative faite le lendemain par les « gardes patriotiques »

(vraisemblablement de la milice patriotique) de reprendre possession du logement pour le compte de l'ancien locataire. Un recensement systématique et une enquête détaillée de ces cas, et du registre de vocabulaire utilisé dans les registres pour les décrire, est actuellement à l'œuvre.

L'étude des registres de mains courantes tend bien évidemment, du fait même de la nature de la source, à mettre l'accent sur les conflits. L'étude permet de mettre en lumière les dimensions spatiales de ces conflits, qu'il s'agisse de conflits à propos de l'espace (récupération de logement) ou de conflits liés à des interactions spatialisées, de voisinage notamment. Pourtant, les relations de voisinages ne se limitent pas à des relations conflictuelles. En effet, les registres de mains courantes révèlent aussi que les Juifs peuvent compter sur le soutien d'amis et de voisins, Juifs ou non, qui témoignent en leur faveur. La suite de la recherche s'attachera donc à explorer d'autres sources qui permettront d'approcher les relations de voisinages sous des angles différents. Ainsi, il est prévu de consulter des témoignages de survivants de la Shoah, dont une cinquantaine de ceux conservés par l'USC Shoah Foundation sont le fait d'anciens habitants d'AMER, les registres d'écoles, ou encore les dossiers de naturalisation des anciens habitants des quartiers étudiés. Par ailleurs, la question de la démographie de la population Juive d'AMER sera développée en complétant les données de 1945 issues du fichier immobilier, par celles du recensement de 1946.

Bibliographie

- Adler, K. H. 2003. *Jews and Gender in Liberation France*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Aleksiu, Natalia et Hana Kubátová. *Places, Spaces, and Voids in the Holocaust*. Göttingen: Wallstein, 2021.
- Andrieu, Claire. 2007. « En France, deux cycles de politique publique : restitutions (1944-1980) et réparations (1997-...) ». In *Spoliations et restitutions des biens juifs en Europe. XXe siècle.*, édité par Constantin Goschler, 186-215. Paris: Autrement.
- Backouche, Isabelle, et Sarah Gensburger. 2015. « Très Chers Voisins. Antisémitisme et Politique du Logement, Paris 1942-1944 ». *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* 62-2/3 (2): 172-200. <https://doi.org/10.3917/rhmc.622.0172>.
- Cole, Tim. 2016. *Holocaust Landscapes*. London: Bloomsbury.
- Doron, Daniella. 2015. *Jewish youth and identity in postwar France: rebuilding family and nation*. The Modern Jewish experience. Bloomington and Indianapolis: Indiana University Press.
- Fogg, Shannon Lee. 2017. *Stealing Home: Looting, Restitution, and Reconstructing Jewish Lives in France, 1942-1947*. Oxford: Oxford University Press.
- Giaccaria, Paolo, et Claudio Minca, éd. 2016. *Hitler's geographies: The spatialities of the Third Reich*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Grynberg, Anne. 2001. « Des signes de résurgence de l'antisémitisme dans la France de l'après-guerre (1945-1953) ? » *Les Cahiers de la Shoah* 1 (5): 171-223.
- Hobson Faure, Laura. 2013. *Un « plan Marshall juif » la présence juive américaine en France après la Shoah, 1944-1954*. Armand Colin. Paris.
- Knowles, Anne Kelly, Tim Cole, et Alberto Giordano, éd. 2014. *Geographies of the Holocaust*. The spatial humanities. Bloomington: Indiana University Press.
- Laloum, Jean. 2002. « La restitution des biens spoliés ». *Les Cahiers de la Shoah* 6 (1): 13-58.
- Le Bot, Florent. 2008. « Que rendre après l'irréparable ? Évaluations et restitutions des biens spoliés durant l'Occupation dans le cadre des procédures judiciaires de l'après-guerre ». *Le Mouvement Social* n° 222 (1): 111. <https://doi.org/10.3917/lms.222.0111>.
- . 2016. « La solitude des Juifs spoliés confrontés au problème de la récupération de leurs biens après l'Occupation ». *Archives Juives* 49 (2): 26.
- Mandel, Maud. 2003. *In the aftermath of genocide: Armenians and Jews in twentieth-century France*. Durham: Duke University Press.
- Prost, Antoine, Rémi Skoutelsky, et Sonia Etienne. 2000. *Aryanisation économique et restitution*. Ouvrages de la Mission d'étude sur la spoliation des jfs de France. Paris: Documentation française.

Annexe : Evolution de la population juive de 2 rues d'AMER entre octobre 1940 et fin 1945

	Cité Dupetit-Thouars	Boulevard Saint-Martin
Octobre 1940	122 individus juifs dans 48 foyers	192 individus juifs dans 69 foyers
Janvier 1943	30 individus juifs dans 16 foyers	37 individus juifs dans 22 foyer
Aout 1944 (estimations maximales)	24 individus juifs (20%) dans 12 foyers	22 individus juifs (11%) dans 15 foyers
Déportés identifiés	46 (38%)	41 (21%)
Fin 1945	66 individus juifs dans 28 foyers (54% du total de 1940)	131 individus juifs dans 36 foyers (68 % du total de 1940)